éditorial

Réformes : attention, danger !

Photo Champagne Viticole — coll. SGV

par Patrick Le Brun,
président du SGV

Trois grandes réformes du système des AOC sont engagées, dont nous parlons assez peu dans les régions :
— réforme des compétences et du fonctionnement de l'INAO ;
— réforme du statut et des compétences des syndicats de défense des appellations, qui deviendraient organismes de gestion ;
— et réforme de l'agrément (que nous appelons entre nous la dégustation obligatoire), qui se ferait sous l'égide d'organismes indépendants distincts des syndicats.

Trois réformes qui apparaissent comme trois pièces d'un même puzzle. Derrière ces chantiers d'envergure, c'est tout le système de gestion et de contrôle des AOC tel que nous le connaissons depuis 1935 qui est remis en question.

Tous ces projets mis bout à bout mettent en évidence une volonté de reprendre aux vignerons le pouvoir de gestion des appellations et leur participation à l'organisation des contrôles.

Depuis quelques mois, nous suivons ce dossier de très près. Le SGV est intervenu récemment auprès de la Cnaoc pour que celle-ci défende de manière très active face aux pouvoirs publics les points suivants :
— les syndicats d'appellation actuels doivent être les organismes de gestion de demain, regroupant les vignerons de l'appellation ;
— ils doivent rester responsables de la définition des conditions de production de l'appellation, incluant la délimitation des aires de production, la gestion des plantations et la fixation des rendements.

Dans notre vignoble, comme ailleurs, les enjeux sont majeurs : c'est bien le pouvoir des producteurs sur les conditions de production qui garantit les équilibres interprofessionnels, le partage de la valeur ajoutée entre l'amont et l'aval et donc la préservation dans notre région d'un tissu rural et social dense et dynamique associé à une économie riche.

En Champagne, nous devons affirmer plus que jamais — aux niveaux syndical et interprofessionnel — notre volonté de préserver un dispositif régional qui a fait la preuve de son efficacité… Ce modèle repose sur un équilibre fragile, que les Champenois ont toujours tenté de préserver. En cette matière, la décentralisation a sans doute des vertus capitales… que la Capitale ne devrait pas ignorer ■

■ Nota : voir page 25 de cette édition.